



Bulletin

Bulletin régional

Date de publication : 03.09.2026

GUYANE

Surveillance épidémiologique des arboviroses

Semaine 35 (du 24 au 30 août 2026)

Points et indicateurs clés

Dengue

L'activité liée à la dengue est faible sur l'ensemble du territoire.

Chikungunya

Depuis fin janvier (S04), 1 779 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés en Guyane, dont 52 en S35 (données non consolidées). La circulation du virus est active sur le territoire :

- **Littoral Ouest** : le nombre de passages aux urgences du CHOG pour suspicion de chikungunya était en diminution, à un niveau faible. La circulation du virus a fortement ralenti au cours de ces dernières semaines. Ce secteur est actuellement en épidémie. Si la tendance se confirme au cours des prochaines semaines, notamment dans le contexte de la rentrée scolaire et de reprise du travail, l'épidémie sera terminée dans ce secteur.
- **Savanes** : le nombre de passages aux urgences du CHK pour suspicion de chikungunya est en hausse depuis plusieurs semaines. L'épidémie se poursuit dans ce secteur.
- **Ile de Cayenne** : le nombre de cas confirmés était stable, et en S35, 6 foyers actifs étaient en cours de suivi, répartis sur deux communes du secteur. L'Ile de Cayenne est en phase de foyers épidémiques.
- **Maroni** : aucun nouveau cas n'a été biologiquement confirmé en S35 dans ce secteur, qui est en phase de transmission sporadique.
- **Intérieur, Intérieur Est et Oyapock** : aucun nouveau cas n'a été biologiquement confirmé en S35. Ces secteurs sont en phase de veille épidémiologique.

■ Situation épidémiologique détaillée : pages 2 à 8

Chikungunya

Depuis la détection du 1^{er} cas confirmé de chikungunya fin janvier (S2026-04), 1 779 cas ont été biologiquement confirmés en Guyane. Les secteurs du Littoral Ouest et des Savanes sont en épidémie (respectivement depuis S16 et S23), l'Ile de Cayenne est en phase de foyers épidémiques (depuis S18), le secteur du Maroni est en phase de transmission sporadique (depuis S11) et les secteurs de l'Intérieur, de l'Intérieur Est et de l'Oyapock sont en veille épidémiologique. Les niveaux de gestion du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses définis par les autorités sanitaires sont présentés en page 7.

Surveillance virologique

En S34 et S35, respectivement 98 et 52 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés (données non consolidées en S35).

La tendance à l'échelle régionale est difficilement interprétable car les dynamiques épidémiologiques par secteur sont hétérogènes. En effet, la tendance régionale d'apparence stable correspond au ralentissement de l'épidémie dans le secteur du Littoral Ouest parallèle à la hausse des cas sur le secteur des Savanes.

Au total, depuis le début de l'année, 1 779 cas ont été biologiquement confirmés. Le sex-ratio H/F est de 0,8 (45 % d'hommes) et l'âge médian de 36 ans [IQR : 16 – 53]. Parmi ces cas, 25 % ont moins de 15 ans et 16 % ont 60 ans et plus.

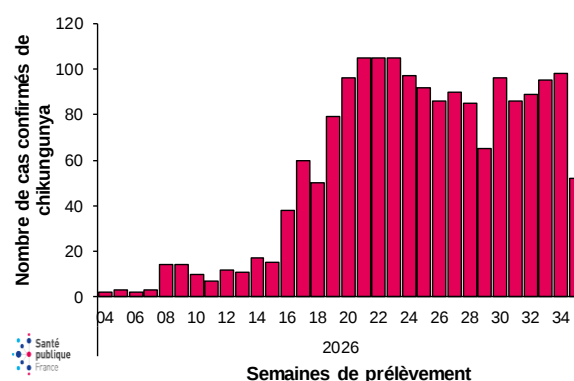
Cas hospitalisés

Depuis le début de l'année, 325 cas probables ou confirmés de chikungunya ont été hospitalisés (données en cours de consolidation) dont 224 au CHOG, 78 au CHK et 23 au CHC.

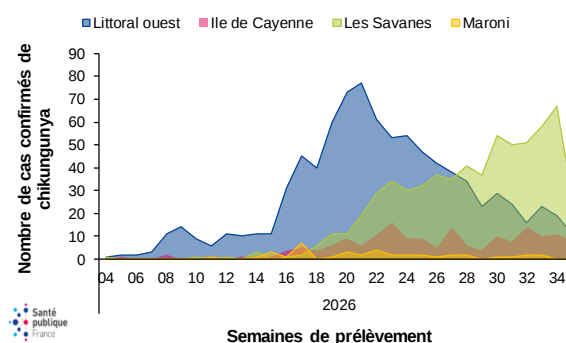
L'âge médian des cas hospitalisés était de 27 ans [IQR : 7 - 54] et 11 % étaient âgés de moins de 3 ans. Le sex-ratio H/F était de 0,7 et la durée médiane de séjour de 2,0 jours [IQR : 1,1 - 4,0].

Selon un premier classement provisoire, 79 % des cas hospitalisés ont présenté une forme commune du chikungunya, 12 % une forme inhabituelle et 9 % une forme sévère. Cependant, ces proportions sont à interpréter avec prudence dans la mesure où le classement définitif, par un infectiologue référent, tend à notablement réduire le nombre de cas sévères.

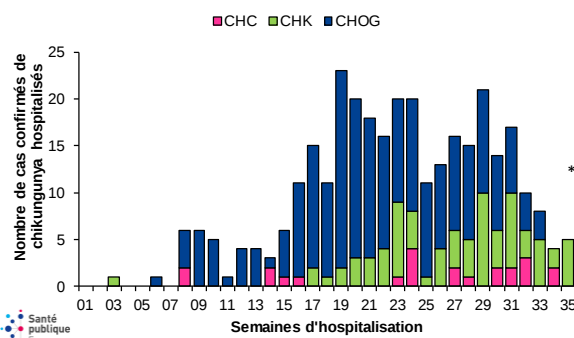
Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya par secteur, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Nombre hebdomadaire de cas hospitalisés pour chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Par ailleurs, 178 cas (55 %) présentait des facteurs de risque et/ou des comorbidités, dont les principaux étaient l'hypertension artérielle, la grossesse, le diabète et l'atteinte respiratoire. Trois cas de transmission materno-néonatale ont été enregistrés : un a été classé comme forme non-sévère, un comme forme sévère et le dernier est en cours de classification.

Depuis le début de la surveillance, 3 décès chez des patients biologiquement confirmés de chikungunya ont été enregistrés : pour 2 d'entre eux, la cause de ces décès n'était pas l'infection par le chikungunya et pour 1, la cause du décès était indirectement liée au chikungunya.

Le tableau ci-après résume les caractéristiques des cas hospitalisés. Pour deux cas - dont un des décès - le caractère commun, inhabituel ou sévère de leur chikungunya n'a pas pu être déterminé, ils ne sont donc pas inclus dans le tableau ci-après.

Caractéristiques des cas hospitalisés pour chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026 (N = 323 – 2 cas non inclus)
– Classement des formes communes, inhabituelles et sévères provisoires

	Formes communes		Formes inhabituelles		Formes sévères		Total	
	(N = 257 ; 79 %)		(N = 38 ; 12 %)		(N = 28 ; 9 %)		(N = 323)	
Sexe								
Femmes	153	60 %	19	50 %	16	57 %	188	58 %
Hommes	104	40 %	19	50 %	12	43 %	135	42 %
Classes d'âge								
< 1	10	4 %	1	3 %	8	29 %	19	6 %
1 à 2	11	4 %	3	8 %	2	7 %	16	5 %
3 à 14	68	26 %	14	37 %	1	4 %	83	26 %
15 à 29	52	20 %	4	11 %	5	18 %	61	19 %
30 à 44	30	12 %	4	11 %	3	11 %	37	11 %
45 à 59	38	15 %	6	16 %	2	7 %	46	14 %
60 et +	48	19 %	6	16 %	7	25 %	61	19 %
Au moins un facteur de risque / comorbidité (incluant grossesse)								
Non	120	47 %	13	34 %	12	43 %	145	45 %
Oui	137	53 %	25	66 %	16	57 %	178	55 %
1-2	115	84 %	20	80 %	11	69 %	146	82 %
3-4	21	15 %	5	20 %	3	19 %	29	16 %
5-6	1	1 %	0	0 %	2	13 %	3	2 %
Facteurs de risque / comorbidités								
Hypertension artérielle	54	21 %	9	24 %	8	29 %	71	22 %
Grossesse	32	21 %	4	21 %	5	31 %	41	22 %
Diabète	27	11 %	2	5 %	7	25 %	36	11 %
Atteinte respiratoire	11	4 %	3	8 %	1	4 %	15	5 %
Drépanocytose	9	4 %	4	11 %	0	0 %	13	4 %
Maladie cardio-vasculaire	8	3 %	1	3 %	4	14 %	13	4 %
Obésité	8	3 %	1	3 %	2	7 %	11	3 %
Insuffisance rénale	7	3 %	3	8 %	2	7 %	12	4 %
Accident vasculaire cérébral	8	3 %	1	3 %	1	4 %	10	3 %
Immunodépression	7	3 %	1	3 %	0	0 %	8	2 %
Prématurité	4	2 %	2	5 %	1	4 %	7	2 %
Autre	47	18 %	8	21 %	4	14 %	59	18 %
Symptômes								
Fièvre	249	97 %	34	89 %	25	89 %	308	95 %
Arthralgies/artrites	193	75 %	22	58 %	13	46 %	228	71 %
Myalgies	103	40 %	12	32 %	5	18 %	120	37 %
Céphalées	93	36 %	14	37 %	8	29 %	115	36 %
Nausées/vomissements	69	27 %	7	18 %	5	18 %	81	25 %
Atteinte cardio-vasculaire aiguë	28	11 %	11	29 %	14	50 %	53	16 %
Diarrhées	29	11 %	2	5 %	3	11 %	34	11 %



	Formes communes		Formes inhabituelles		Formes sévères		Total	
	(N = 257 ; 79 %)		(N = 38 ; 12 %)		(N = 28 ; 9 %)		(N = 323)	
Rash	20	8 %	6	16 %	3	11 %	29	9 %
Douleurs abdominales	21	8 %	5	13 %	2	7 %	28	9 %
Cédèmes périarticulaires	22	9 %	3	8 %	1	4 %	26	8 %
Atteinte hépatique sévère	12	5 %	4	11 %	9	32 %	25	8 %
Atteinte neurologique	5	2 %	12	32 %	5	18 %	22	7 %
Décompensation pathologies préexistantes	3	1 %	9	24 %	3	11 %	15	5 %
Syndrome hyperalgique	6	2 %	6	16 %	2	7 %	14	4 %
Atteinte respiratoire	3	1 %	1	3 %	7	25 %	11	3 %
Atteinte dermatologique inhabituelle	7	3 %	2	5 %	1	4 %	10	3 %
Atteinte rénale	2	1 %	3	8 %	2	7 %	7	2 %
Manifestations hémorragiques ou thrombotiques	3	1 %	1	3 %	1	4 %	5	2 %
Prurit	3	1 %	1	3 %	0	0 %	4	1 %
Manifestations digestives sévères	1	0 %	1	3 %	1	4 %	3	1 %
Ténosynovites	0	0 %	1	3 %	0	0 %	1	0 %
Hospitalisation en Réa/USI								
Hospitalisation en Réa/USI	1	0 %	1	3 %	9	32 %	11	3 %
Défaillances								
Défaillance d'organe	19	7 %	3	8 %	26	93 %	48	15 %
Défaillance cardiocirculatoire	11	4 %	1	3 %	21	75 %	33	10 %
Défaillance hépatique	9	4 %	0	0 %	8	29 %	17	5 %
Défaillance cérébrale	0	0 %	1	3 %	3	11 %	4	1 %
Défaillance respiratoire	2	1 %	1	3 %	8	29 %	11	3 %
Défaillance rénale	1	0 %	0	0 %	3	11 %	4	1 %
Défaillance autre	2	1 %	0	0 %	1	4 %	3	1 %
Issue de l'hospitalisation								
Retour à domicile	256	100 %	38	100 %	27	96 %	321	99 %
Décès	1	0 %	0	0 %	1	4 %	2	1 %
Directement lié au chikungunya	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Indirectement lié au chikungunya	0	0 %	0	0 %	1	0 %	1	0 %
Sans rapport avec le chikungunya	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %

Situation épidémiologique par secteur

La surveillance du chikungunya est organisée par secteur pour tenir compte des dynamiques infrarégionales des épidémies et orienter les mesures de gestion.

La Guyane est ainsi divisée en 22 communes réparties sur 7 secteurs.

En raison du manque d'exhaustivité des adresses de résidence des cas confirmés, la méthodologie de répartition des cas par secteur a été ajustée à partir de S24. Parmi les cas confirmés, ceux sans adresse de résidence disponible ont été attribués au secteur du laboratoire préleveur lorsqu'il était connu. Les cas pour lesquels ni l'adresse de résidence ni le laboratoire n'étaient identifiables n'ont pas été inclus dans l'analyse par secteur présentée ci-dessous.

Répartition des 22 communes de Guyane dans les 7 secteurs de surveillance



Secteur du Littoral Ouest

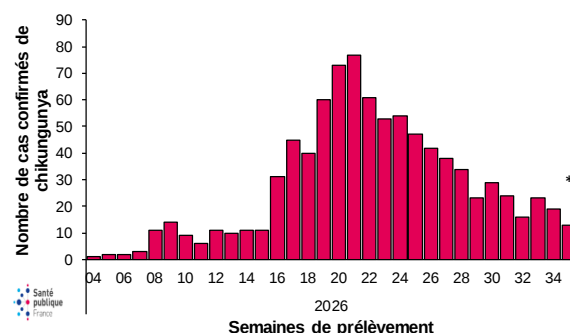
Le secteur du Littoral Ouest étant en épidémie, la tendance des cas confirmés est difficilement interprétable. L'analyse de la situation épidémiologique, dans ce contexte, repose principalement sur la surveillance syndromique (passages aux urgences).

En S34 et S35, respectivement 13 et 12 passages hebdomadaires aux urgences du CHOG pour suspicion de chikungunya (code A92.0) ont été enregistrés, et la part d'activité du chikungunya était stable, proche de 2 %.

La situation liée au chikungunya ralentie sur le secteur du Littoral Ouest ces dernières semaines. Si la tendance se confirme au cours des prochaines semaines, notamment dans le contexte de la rentrée scolaire et de la reprise du travail, l'épidémie sera terminée dans ce secteur.

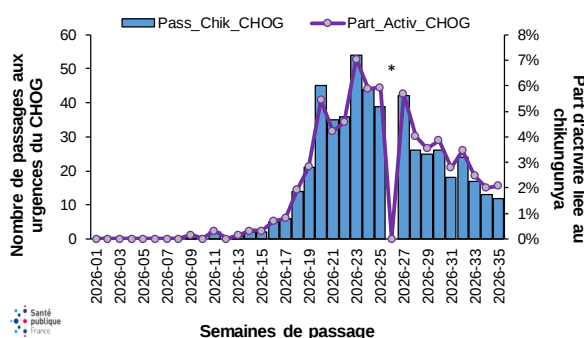
L'épidémie est en net ralentissement dans le secteur du Littoral Ouest depuis plusieurs semaines.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Littoral Ouest, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-35 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de passages et part d'activité du chikungunya aux urgences du CHOG, tous âges, secteur du Littoral Ouest, Guyane, depuis janvier 2026



* Données indisponibles en S26-2026

Secteur de l'Île de Cayenne

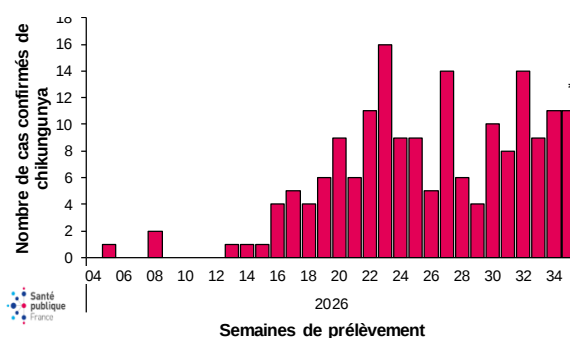
Depuis la deuxième quinzaine de juillet (S30), le nombre de cas biologiquement confirmés semble s'intensifier bien qu'il reste à un niveau faible. Cette tendance sera néanmoins à confirmer dans les semaines à venir. En S34 et S35, 10 cas hebdomadaires ont été biologiquement confirmés.

En S35, 6 foyers étaient actifs sur l'Île de Cayenne, répartis sur deux des trois communes du secteur et comptant de 3 à 8 cas chacun (5 cas en moyenne).

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de chikungunya (code A92.0) était faible au CHC, avec 1 passage pour ce motif enregistré en S34 et aucun en S35.

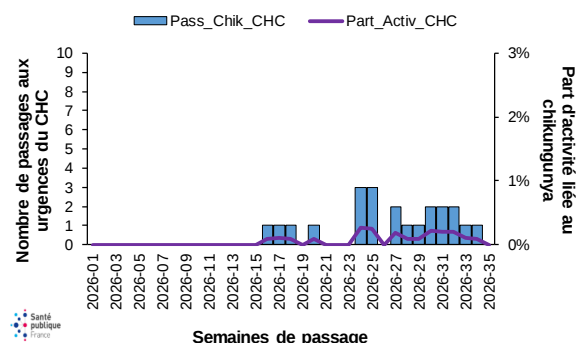
La situation épidémiologique est stable, le secteur de l'Île de Cayenne est en phase de foyers épidémiques.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur de l'Île de Cayenne, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-35 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de passages et part d'activité du chikungunya aux urgences du CHC, tous âges, secteur de l'Île de Cayenne, Guyane, depuis janvier 2026



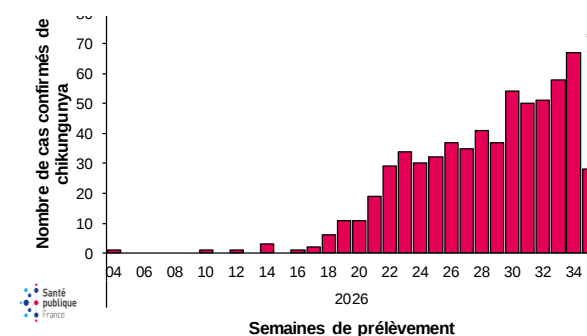
Secteur des Savanes

Le secteur des Savanes étant en épidémie, la tendance des cas confirmés est difficilement interprétable. L'analyse de la situation épidémiologique, dans ce contexte, repose principalement sur la surveillance syndromique (passages aux urgences).

En S34 et S35, le nombre de passages aux urgences pour suspicion de chikungunya (code A92.0) au CHK était en augmentation et à un niveau élevé avec respectivement 33 et 35 passages enregistrés pour ce motif. La part d'activité liée à ces passages était élevée également, dépassant 11 % en S35.

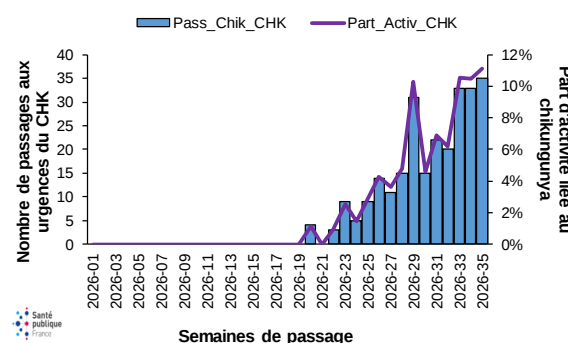
La tendance est globalement à la hausse depuis plusieurs semaines dans le secteur des Savanes. L'épidémie de chikungunya se poursuit.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur des Savanes, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-35 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de passages et part d'activité de chikungunya aux urgences du CHK, tous âges, secteur des Savanes, Guyane, depuis janvier 2026



Secteur du Maroni

En S34 et S35, 2 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés sur le Maroni.

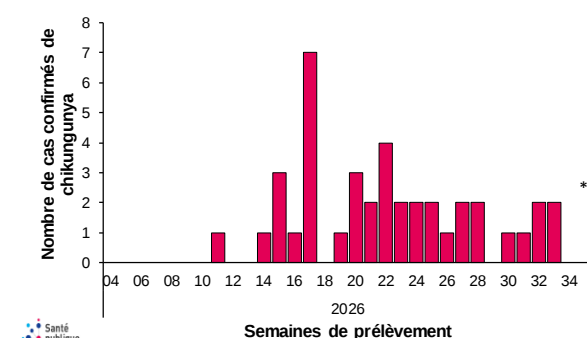
Depuis le début de l'année, 40 cas ont été confirmés dans ce secteur, répartis sur quatre communes. La circulation du virus est sporadique.

Par ailleurs, 2 consultations pour suspicion de chikungunya en S34 et aucune en S35 ont été enregistrées dans les CDPS du Maroni.

Depuis le début de l'année, 31 consultations pour suspicion de chikungunya (code A92.0) ont été notifiées par les CDPS de ce secteur.

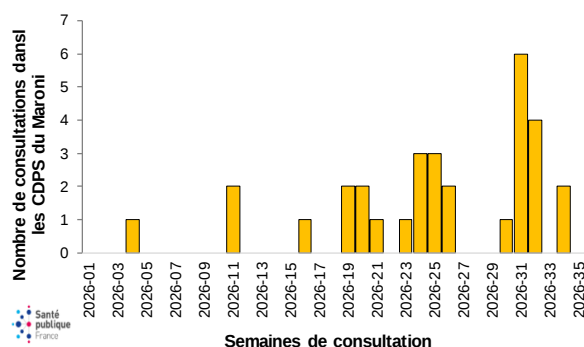
La situation épidémiologique est stable sur le Maroni qui reste en phase de transmission sporadique.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Maroni, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-35 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de consultations pour suspicion de chikungunya dans les CDPS et hôpitaux de proximité, secteur du Maroni, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Secteurs de l'Intérieur, de l'Intérieur Est et de l'Oyapock

Depuis S2026-04, un cas probable (IgM positifs) a été notifié dans le secteur de l'Oyapock et un cas confirmé (RT-PCR positive) dans celui de l'Intérieur. Ces deux cas, ayant consulté en CDPS, s'étaient rendus en zone de circulation active du virus dans les jours précédents leur date de début des signes.

Aucune consultation pour suspicion de chikungunya n'a été enregistrée par les CDPS et aucun cas n'a été biologiquement confirmé dans le secteur de l'Intérieur Est.

La situation épidémiologique correspond à une phase de veille épidémiologique.

Plan ORSEC de lutte contre les arboviroses

Le plan ORSEC de lutte contre les arboviroses est un dispositif de gestion de crise qui vise à organiser et préparer de manière opérationnelle l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les arboviroses connues et émergentes (dengue, chikungunya, Zika), sous le pilotage de l'ARS et de la préfecture.

Il précise les missions de chaque partenaire et prévoit une graduation de la réponse tout au long de la circulation virale. Cinq niveaux sont déterminés par l'ARS pour chaque territoire en fonction de la situation épidémiologique, mais également de la capacité de l'offre de soins (activité des urgences, capacités d'hospitalisations et de diagnostic biologique) et de réponses en matière de lutte-antivectorielle. Ces niveaux de risque sont réévalués régulièrement à partir des indicateurs transmis par les différents partenaires.

Santé publique France a pour mission d'apporter les éléments en lien avec la situation épidémiologique et la sévérité de l'épidémie.

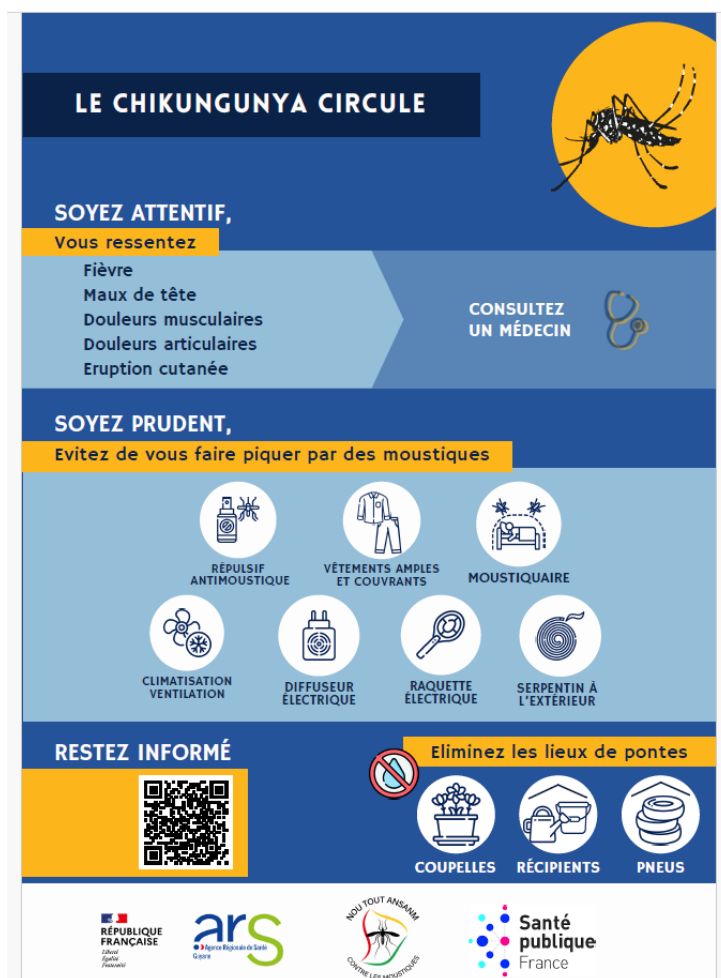
Niveaux du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses

Niveau ORSEC	Situation sanitaire	Dispositif associé
	Situation normale de veille	Gestion habituelle des signaux
Niveau 1	Situation de veille et réponses renforcées	Transmission locale avérée sans impact sur les capacités de réponses
Niveau 2	Situation d'alerte	Capacités de réponses renforcées
Niveau 3	Situation sanitaire exceptionnelle	Tensions sur les capacités de réponses
Niveau 4	Situation de crise	Saturation des capacités de réponses

Actuellement, la situation de chaque secteur, définie par le plan ORSEC de lutte contre les arboviroses, est la suivante :

- **Littoral Ouest** : Niveau 2 - Situation d'alerte
- **Savanes** : Niveau 2 - Situation d'alerte
- **Ile de Cayenne** : Niveau 1 - Situation de veille et de réponses renforcées
- **Maroni** : Niveau normal de veille
- **Intérieur Est, Intérieur et Oyapock** : Niveau normal de veille

Prévention



Partenaires

Santé publique France remercie le réseau d'acteurs sur lequel il s'appuie pour assurer la surveillance des infections respiratoires aiguës, des arboviroses, du paludisme et des gastro-entérites aiguës : les urgences, les centres de santé et hôpitaux de proximité, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville, l'Institut Pasteur de la Guyane, les infirmières de veille hospitalière du CHU, la médecine libérale et hospitalière, l'Agence régionale de santé de Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane, la Direction interarmées du service de santé en Guyane, les équipes EMIP et EMSPEC, les sociétés savantes d'infectiologie, de réanimation, de médecine d'urgence, la Cnam, l'Inserm et l'Insee.



Equipe de rédaction

Luisiane Carvalho, Sophie Devos, Marion Petit-Sinturel, Tiphanie Succo

Pour nous citer : Bulletin de surveillance épidémiologique des arboviroses. Région Guyane. Semaine 35 (du 24 au 30 août 2026). Saint-Maurice : Santé publique France, 8 pages, 2026.

Directeur de publication : Etienne Pot

Date de publication : 03 septembre 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr